



Attributions | Code de déontologie

Comment adapter votre travail au quotidien afin de respecter le cadre légal? Venez découvrir le point de vue du juriste et participez au débat de la

Soirée Juridique

le 16 juin 2011 à 19⁰⁰ à l'hôtel Parc Belair.

111 Avenue du 10 Septembre - L - 2551 LUXEMBOURG

Orateurs:

Me Pierrot SCHILTZ

Me Anne FOEHR

Inscription sur www.aliar.lu

Nombre de places limitées à 40

Membres: 20 € – Non-membres: 40 €

Cette soirée sera clôturée par une agape offerte par l'ALIAR

aliar